arriver immédiatement à des explications sur la politique générale, qui permettront aux successeurs éventuels du cabinet Ferry de rassurer l'opinion sur le retour des fautes commises.

C'est parfait en tous points, comme vous voyez, et nous avons la mesure du dévouement quand même de la nouvelle majorité. S'en étonner serait par trop naïf. Il n'y a, après cette expérience, qu'une chose qui puisse surprendre, c'est que M. Gambetta soit aussi embarrassé qu'on le représente pour hoisir ses futur collaborateurs.

Le courant à l'ordre du jour tend, du reste, à persuader que si l'ancien président de la Chambre a hésité entre le dévouement du ministère du 23 septembre 1880 et l'exécution des promesses qu'il a prodiguées à ses amis de l'Union républicaine, de ne prendre ses collègues que parmi des hommes nouveaux ; il est maintenant décidé en faveur de la dernière alternative.

L'attention avec laquelle M. Gambetta a suivi depuis le commencement jusqu'à la fin la discussion sur les affaires de Tunisie, n'aurait pas de raison d'être, s'il n'avait voulu s'édifier sur le crédit que M. Jules Ferry peut avoir conservé sur la gauche républicaine. Or, le plus vulgaire observateur a pu constater que le président du conseil, en se solidarisan, dès le début de son intervention à la tribune, avec les actes les plus compromettants de ses collègues de la guerre, des affaires étrangères et de l'intérieur, avait rendu impossible svn maintien aux affaires dans le nouveau cabinet. M. Farre s'en allât-il tout seul, que M. Jules Ferry serait obligé de le suivre.

Pourquoi le président du conseil n'a-t-il pas su se borner au simple exposé qu'il avait promis de faire et s'est-il engagé dans les justifications spéciales que rien ne l'obligeait à aborder ? C'est ce qu'on ne saurait s'expliquer que par la crainte de voir ses collègues attaqués se retourner contre lui qui aurait approuvé, sinon provoqué les actes dénoncés devant la Chambre.

La froideur avec laquelle la gauche a accueilli les explications de M. Jules Ferry, l'attention qu'elle a prêtée à ses contradicteurs, ne pouvaient échapper à M. Gambetta, et il suffit, pour s'en convaincre, de lire les deux derniers numéros de la *République française*. Dans celui d'hier, le moniteur de l'opportunisme sert à M. Jules Ferry une tariine moitié miel et moitié vinaigre, dans celui d'aujourd'hui, elle lui tire, comme on dit vulgairement, sa révérence.

Le ministre de l'instruction publique peut donc se le tenir pour dit, il suivra dans leur retraite ses collègues de la guerre et des affaires étrangères C'était du mois, aujourd'hui, le sentiment général sur les bancs de la majorité, qui, par suite, ne se faisait pas faute de reprocher au président du conseil d'avoir, par sa prolixité, compromis ses bonnes dispositions à son égard. Bref, c'est un homme à la mer que M. Jules Ferry, et M. Gambetta ne saurait plus le repêcher.

Il paraît même qu'à l'Elysée le refroidissement survenu, à l'endroit du leader du cabinet du 23 septembre, est sensible, et que M. Wilson, auquel on croit que sera conservé son poste de sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances, sous M. Léon Say, ne s en montrerait pas autrement désolé.

Il est facile, du reste, de remarquer, aux visages épanouis des meneurs de l'Union républicaine, qu'ils sont maintenant édifiés sur les intentions de leur patron. Aussi la conviction générale est-elle, malgré tout le mystère qui n'a jamais montré autant d'affectation que les choix de M. Gambetta sont faits et que les élus connaissent parfaitement les portefeuilles qui leur ont été attribués.

M. Léon Say, quand on lui parle de son avènement aux finances et de la hausse que produit à la Bourse cette éventualité, sourit d'un air discret, mais ne dit pas non, tout en se défendant.

M. de Freycinet tient certainement une promesse, celle concernant le portefeuille de la guerre ou celle du portefeuille de l'intérieur ou des travaux publics. Et le soin qu'il prend à cette occasion, de se dérober à ses interlocuteurs, en dit plus qu'il ne l'imagine.

M. Cazot, s'il ne conserve pas les sceaux, recevra du moins une belle compensation, de même pour M. Constans. On s'en doute assez à leur air satisfait.

Par exemple, un homme inquiet et agité, c'est M. Devès. Aurait-il reçu, par hasard, une promesse qu'il redoute maintenant de ne pas voir exécuter ?

En somme, M. Gambetta a lieu de se montrer satisfait. La gauche ne demande qu'à obéir à son impulsion, aussi bien que l'union républicaine et l'extrême gauche divisée ne doit plus lui causer aucune inquiétude. N'a-t-il pas, d'ailleurs, des intelligences dans la place, comme il en avait au commencement de l'année au sein du conseil municipal, alors que l'influence des autonomistes y paraissait prédominante ?

Quant au public, son indifférence contraste avec les préoccupations et l'impatience des politiciens. Il sait que M. Gambetta officiellement au pouvoir ne pourra rien faire de mieux que lorsqu'il gouvernait dans la coulisse. Sous ce dernier rapport, il a donné sa mesure et il n'y a pas d'apparence qu'il s'en relève. Tout se résume donc dans un nouveau ministère, qui durera plus ou moins, mais certainement pas aussi longtemps que ses partisans l'imaginent et qui ne fera ni plus ni moins que ses prédécesseurs.

Bulletin économique

Les nouveaux traités de commerce

Hier, ont été distribués les nouveaux traités de commerce franco-belge et franco-italien.

On constate, après l'examen de ces traités, une réduction sensible sur le tarif conventionnel actuel : Fers, 50 fr.; fonte, 15 fr.; rails, 6 fr.; houille, 1 fr. 20. Il existe également des diminutions sur les fils fins de lin et sur les toiles. Les fils et tissus de jute restent au tarif actuel.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

Nous apprenons avec la plus vive satisfaction que, sur le rapport de son comité des récompenses, l'Académie nationale agricole, manufacturière et commerciale de Paris, vient de voter une médaille d'or de première classe, à M. Alfred Musin, directeur de la condition publique de la ville de Roubaix, pour des travaux sur le numérotage des fils de toute nature.

M. Jules Demory, élève de rhétorique du Collége, vient de passer avec succès le premier examen du baccalauréat-ès-lettres, devant la Faculté de Douai.

M. de Marcère, député du Nord, a été nommé, hier, membre du 11e bureau de la commission d'initiative parlementaire.

Un journal de Lille annonçait hier à ses lecteurs, que M. des Rotours, l'honorable député de la 4e circonscription de Lille, avait été blessé dans une partie de chasse.

L'information est exacte mais tardive. Il y a près de quinze jours, que M. des Rotours a été victime de cet accident dont les suites ont eu si peu de gravité que M. des Rotours, a pu, dès l'ouverture de la session parlementaire, assister à toutes les séances de la Chambre.

Le 7 novembre, devant la 1re chambre de la cour d'appel de Douai présidée par M. le procureur président Bardon, ont prêté serment comme substituts : MM. Honoré, Herbaux, Dubois, Lefrançois, et comme avocats : MM. Herbert, Allart, Mathias, Gobert, Cuviller et Fenrey.

NOMINATIONS MILITAIRES. — M. Chauvin, promu capitaine en 2e, au 27e d'artillerie, en sera détaché pour occuper l'emploi d'adjoint à la direction de Lille.

M. Favre, promu capitaine au 15e d'artillerie, en sera détaché pour occuper l'emploi d'adjoint à la direction de Dunkerque.

M. Allain, major au 27e d'artillerie, a été nommé chef d'état-major d'artillerie du 9e corps d'armée.

RENTRÉE DU GÉNÉRAL LEFEBVRE. — M. le général commandant le 1er corps d'armée est rentré, hier, à Lille, par le train arrivant de Paris à 10 heures 30.

M. le général Lefèbvre a été reçu à la Gare par quatre officiers de son état-major.

FACULTÉS CATHOLIQUES. — C'est jeudi 10 novembre, à trois heures de l'après-midi, qu'aura lieu, dans la salle Ozanam, rue Voltaire, 11, la séance solennelle de rentrée des Facultés catholiques de Lille.

Cette cérémonie sera présidée par Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE. — Le cours régulier organisé par la Société de Géographie s'ouvrira vendredi prochain 11 novembre, à 8 heures 1[2 du soir, dans les salons de la Société (ancien Cercle du Nord).

M. Guillot, professeur agrégé d'Histoire et de Géographie au Lycée, secrétaire-général de la Société de Géographie, a bien voulu l'inaugurer cette année et traitera des *Colonies françaises*.

Dans sa leçon d'ouverture, il exposera le sujet du cours, et retracera l'*Histoire générale de Colonisation*, en insistant sur l'œuvre coloniale accomplie de nos jours par l'Angleterre et par la France.

L'entrée aura lieu par la porte de la Société Industrielle, 29, rue des Jardins.

A partir de la semaine prochaine le cours sera fait régulièrement *chaque jeudi*, à 8 heures 1[4 du soir.

Conférence de M. Th. Barrois — Nous rappellons également que le dimanche 13 novembre, M. Th. Barrois exposera *sa mission en Laponie* et présentera à ses auditeurs, outre des projections lumineuses, différents objets rapportés de son voyage.

Cette conférence aura lieu à 3 heures de l'après-midi, dans la grande salle des concerts de l'ancien Cercle du Nord.

SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'HORTICULTURE. — Dimanche a eu lieu dans la salle du conservatoire de musique de Lille au milieu d'une affluence considérable de sociétaires, dont plusieurs venus des villes voisines et même de la Belgique, la 10e assemblée générale de la société régionale d'horticulture du nord de la France.

La grande attraction de cette séance a arrêté la conférence de M. C. Eg. Bertrand. Le savant professeur de la faculté des science de Lille a traité avec une facilité extraordinaire, les plantes carnivore « Nepenther. Ces plantes que l'on désigne vulgairement sous le nom d'attrape mouches et dont la propriété est d'empoisonner et d'asphixier les insectes qui, aventurent dans les urnes « *acidices* » qui garnissent en quautités ces plantes bizares, sont originaires de l'Europe, de l'Amérique et de l'Océanie.

Comme l'a dit très-spirituellement M. le professeur Bertrand, les savants et les botanistes ont beaucoup écrit sur ces curieuses plantes. Un journaliste américain, sans doute aride de nouvelles à sensation, a même poussé l'excentricité jusqu'à annoncer à ses lecteurs, la découverte d'une *Nepenthe* tellement gigantesque, que les urnes englobaient des jeunes enfants. Que l'on juge de la frayeur des mères de familles américaines.

La seconde partie de la séance n'a pas été moins intéressantes : M. le docteur Jeannel qui habite actuellement Villefranche-sur-Mer et M. Ch. Naudin, le savant botaniste et membre correspondant de la société, qui dirige le jardin d'acclimentation de la villa Thuret à Antibes (Alpes-Maritimes), avaient gracieusement envoyé des types de nombreuses fleurs coupées qui garnissent en ce moment, les jardins du littoral de la Méditerranée. Ces fleurs ont faits l'admiration des savants et des sociétaires en général ; des remarques toutes particulières ont été faites à l'égard du fameux *Eucalyplus*, dont la floraison, malgré tout ce qui a été dit et écrit sur cet arbuste, n'avait peut-être jamais été vue à Lille.

L'assemblée générale du 4 décembre prochain sera pavoisée d'une conférence de M. C. de Francioni, intitulée « Plantes vénéneuses. »

Voici, d'après les documents officiels, le mouvement des voyageurs à la gare de Lille :

En 1870 : 656,886 voyageurs, — en 1870 : 1,207,178, — en 1876 : 1,609,019, — en 1877 : 1,641,600, — en 1878 : 1,67 ,570, — en 1879 : 1,721,314, — en 1880 : 1,781,619.

Il ressort de ces chiffres que l'augmentation des voyageurs a été de 600,000 tous les dix ans, que dans les cinq dernières années la circulation a grandi d'une façon absolument constante, malgré la mise en exploitation des tramways, malgré l'ouverture de plusieurs gares aux abords de Lille, qui enlèvent un certain nombre de voyageurs à la gare principale, telles que les gares de La Madeleine, de la porte d'Arras, de Wattignies, etc.

Pour les marchandises, le développement n'est pas moins extraordinaire :

	Gare de Fives	Saint-Sauveur
1860	16,670 tonnes	»
1870	32,547 —	123,061
1876	40,155 —	170,600
1877	52,006 —	160,116
1878	48,564 —	166,277
1879	42,930 —	160,979
1880	50,455 —	166,203

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes, l'augmentation est continue, quelques diminutions se produisent au moment de l'ouverture des gares suburbaines, mais bientôt l'ancien chiffre est regagné et largement dépassé.

De pareils chiffres, comme ceux qui établissent la plus-value constante des recettes de la ville, devraient convaincre ceux des membres du Conseil qui paraissent avoir le moins de confiance dans l'avenir de la ville.

Un cordonnier nommé Nys, demeurant rue Sainte-Germaine, à Tourcoing, possédait comme ouvrier, depuis une quinzaine de jours, un jeune vaurien, nommé Louis Taik, âgé de 18 ans, qu'il avait recueilli dans la rue.

Hier, vers dix heures du matin, pendant un court moment d'absence de son patron, Tatk, resté seul dans la maison, en a profité pour forcer un coffre dans lequel se trouvait une somme de 45 fr., toute la fortune du ménage avec laquelle il a disparu.

On croit ce petit misérable en Belgique.

CHRONIQUE DU BIEN. — Mardi matin, M. Helbrock, ouvrier chez MM. Viart et Cie, rue Solférino, à Lille, a rapporté à M. Fromentin Fernandez un brillant perdu par ce dernier il y a quelques jours.

Nous nous plaisons à enregistrer cet acte de probité.

TENTATIVE DE MEURTRE A LILLE. Nous avons raconté, qu'une fille D.., demeurant rue Colbert, avec sa mère, avait essayé d'attenter aux jours de celle-ci en plaçant dans la chambre où elle couchait, un réchaud allumé.

De nouveaux détails nous parviennent sur cette affaire.

Vendredi soir, vers 9 heures, Marie D... reconduisait une amie de la famille, qui était venue prendre des nouvelles de sa mère, malade depuis le matin. Cette personne a été, nous dit-on, fort étonnée de la mine étrange de Marie D..., qu'elle regarda à différentes reprises.

En quittant cette personne, Mlle D... alla se coucher près de sa mère; vers dix heures, une épaisse fumée remplissait la chambre et réveillait Mme D...

La fille D... a été atteinte, il y a 3 ans environ, d'une fièvre cérébrale. Elle est restée, depuis cette époque, en proie à une vive surexcitation nerveuse et n'aurait pas toujours, dit-on, parfaitement conscience de ses actes.

Marie lisait aussi beaucoup de romans, qui exaltaient son imagination.

Elle a été conduite au Palais-de-Justice, et interrogée, hier matin, par le juge d'instruction. On a découvert dans la chambre les morceaux de papiers à moitié brûlé, dont la coupable s'est servie pour allumer le réchaud. La fille D... sera soumise, demain, à un examen des médecins légistes, qui décideront si elle est ou non responsable de ses actes.

TENTATIVE DE MEURTRE A CANTELEU. — Dimanche soir, vers onze heures, le nommé F. Waiheragae, journalier, demeurant chemin des Vachers, à Canteleu, rentra chez lui. disant qu'il avait eu une discussion dans l'estaminet Van Melsac, et qu'il en était sorti afin de ne pas se battre.

Son fils, Charles, cavalier au 3e chasseurs, en garnison à Amiens, en ce moment en permission chez ses parents, partit aussitôt, et alla attendre à la porte de l'estaminet le sieur D. Mulle, tisserand, âgé de 35 ans, avec qui il croyait que son père s'était querellé.

Quand ce dernier sortit, Charles Waiheragae se précipita sur lui, le renversa et le frappa violemment d'un coup d'éperon à la tête. Il prit ensuite la fuite, laissant Mulle terrassé et couvert de sang.

Aux cris poussés par la victime, plusieurs personnes accoururent pour lui porter secours.

Un médecin arriva bientôt et ordonna que Mulle fut aussitôt transporté à l'hôpital Ste-Eugénie.

L'état du blessé est très-grave. On craint qu'il ne perde la vue.

Waiheragae a été arrêté et conduit, hier, au Palais-de-Justice.

TERRIBLE ACCIDENT. — Hier, vers quatre heures du soir, une forte explosion a mis en émoi la rue Patou, à Lille.

Des ouvriers gaziers travaillaient au n° 2 de la rue, dans une maison appartenant à M. Duchemin, quand, après avoir posé le compteur dans la cave, ils s'aperçurent qu'il existait une fuite; l'un d'eux, le nommé François Ségon, âgé de 19 ans, voulut savoir à quel endroit se trouvait la fuite; il commit l'imprudence d'allumer une allumette. Aussitôt une forte détonation se produisit, qui endommagea la voûte, les parquets du salon, le plafond du premier étage et les vitres de la salle à manger.

Le gazier ne reçut aucune blessure.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER. — Une lettre de notre correspondant de Wambrechies nous apporte une horrible nouvelle.

Le chef de gare de cette localité a trouvé la mort dans l'accomplissement de ses fonctions. Il a été écrasé au moment où il attachait la chaîne unissant deux wagons du train de marchandises portant le numéro 2532.

Cet employé, du nom de Duquesne, Henri, appartenait depuis dix-sept années déjà à la Compagnie du Nord.

FOLIE. — Mardi matin, un ouvrier de l'usine de Fives a eu un accès subit de folie. Il se croyait riche à millions. Le docteur Deblonde, appelé de suite, lui a donné les premiers soins et a ordonné son transfert à l'hôpital.

Voici un nouvel aperçu de quelques prix de vêtements confectionnés de la maison *Thiéry aîné et Cie*, 26 et 28, Place du Théâtre, *à Lille* :

Costume complet pour homme, cheviote pure laine, depuis 29 fr.

Costume complet pour homme, peigné noir, solide, depuis 49 fr.

Pardessus croisé ou droit en béarer, façon soignée, depuis 35 fr.

Pardessus croisé ou droit en moskova, garantie solide, depuis 29 fr.

Pardessus pour enfant, croisé et bordé, depuis 5 fr.

Nous pouvons assurer que tous ces vêtements, très soignés comme façon, comme couture, et que le tissu, de son côté, ne laisse rien à désirer. Nous engageons les acheteurs à visiter cette maison avant d'acheter ailleurs, ils y trouveront des avantages sérieux.

Marché aux grains de Lille
du 9 novembre.

Blés blancs. — Marées, 10; hectolitres amenés 162; hectolitres vendus, 159; hectolitres remis, 3.

Blés macaux. — Marées, 5; hectolitres amenés, 71; hectolit. vendus, 17; hectolit. remis, 54.

Prix des blés blancs, de 23,75 à 27,50 l'hectolitre.

Prix des blés macaux, de 20,25 l'hectolitre.

Vente ordinaire, hausse légère.

AVIS AUX RÉSERVISTES ET AUX TERRITORIAUX. — Les hommes des classes 1867, 1872 et 1876 sont prévenus qu'ils devront déposer leur livret individuel à la mairie de leur résidence où de leur domicile à partir du 29 courant jusqu'au 11 décembre.

Ce dépôt a pour but de permettre aux bureaux de recrutement de faire sur les livrets les inscriptions servant à constater les changements de position suivants :

Pour les hommes de la classe 1867, leur passage dans la réserve de l'armée territoriale, pour ceux de la classe 1872, leur passage dans l'armée territoriale, et enfin, pour les hommes de la classe de 1876 (appartenant aux catégories ci-après : disponibilité, deuxième portion de la classe, engagés conditionnels, de l'appel de la classe de 1877), leur passage dans la réserve de l'armée active.

Les livrets seront pris à la mairie par la gendarmerie et adressés par elle au bureau de recrutement qui y établira les certificats de passage ou les ordres de route, ils seront ensuite retournés à la gendarmerie, qui est chargée de les remettre aux intéressés.

Nous nous permettons d'appeler l'attention des intéressés sur l'avis qui précède ; chaque année, un certain nombre de retardataires encourent une punition pour n'avoir pas remis leur livret.

Il nous semble cependant que ce n'est pas bien difficile ni bien fatigant d'aller porter leur livret à la mairie de son arrondissement. Tant pis pour les négligents, ce n'est pas nous qui les plaindrons s'ils sont contraints d'aller passer quelques heures entre les quatre murs de la prison du Cherche-Midi.

MAISON FONDÉE EN 1826

SPÉCIALITÉ DE CURAÇAO

LIQUEURS SURFINES et SIROPS

GB GHESQUIER-BOUISSET, 5, place St-Martin, Lille

Se défier des imitations, exiger la marque de fabrique ci-contre.

10 Médailles 2 Médailles Exposition Paris 1878, Médaille vermeil Exposition des Sciences appliquées à l'Industrie, Paris 1879.

— BAVAY. — Par décret inséré au *Journal Officiel* d'aujourd'hui, les électeurs du canton de Bavay sont convoqués pour le dimanche 27 novembre courant, à l'effet d'élire leur représentant au conseil général, en remplacement de M. Gravis, démissionnaire.

— DOUAI. — Les braconniers pullulent dans les communes voisines du bois de Flines. Avant-hier, le garde-chasse Brassart étant en tournée, vers huit heures et demie du soir, sur la lisière de la forêt, entendit, à quelques distance de lui, ce cri : « N'avance pas ou tu es mort ! » et en même temps il remarqua un individu qui le mettait en joue. Le garde aperçut alors deux hommes qui prenaient la fuite. On les recherche il est probable que, grâce aux renseignements donnés par le garde on les retrouvera.

— FLINES. — Hier matin, au passage à niveau de Flines, une voiture à deux chevaux traversant la voie a été atteinte par un train qui arrivait à toute vitesse. Les deux chevaux ont été écrasés. Le conducteur, par miracle, n'a rien eu.

— ST-AMAND. — Jeudi un daim à robe grise tachetée du blanc, venant on ne sait d'où, car il est extrêmement rare d'en rencontrer dans le bois de St-Amand-les-Eaux, a été tué après plusieurs coups de feu par le garde-chasse de M. Pierre Nicolle.

Le poids de ce daim représente celui d'un veau gras de 140 à 150 kilog; il en a la hauteur.

Blessé à mort, il faisait résolument tête aux chiens et se jetait dans une mare pour les éviter. Son bois dur comme de l'ascier est assez irrégulier il est plus haut d'un coté que de l'autre. Mais si l'on comptait l'âge de la bête par les appendices, elle pourrait avoir cinq ans.

— ACHICOURT. — Les travaux opérés à l'est de cette commune, pour l'agrandissement de la gare, viennent de mettre à découvert un grand nombre de squelettes remarquables par leur état de conservation. Plusieurs d'entre eux, nous dit-on, présentent par leur conformation et leur stature des caractères fort curieux qui appellent l'attention des personnes qui s'occupent d'ostéologie.

— DUNKERQUE. — Le trois-mâts anglais *Gladovia*, entré dans notre port le 6 novembre, a débarqué l'équipage du *Macédon* appartenant au port de Glascow, équipage qu'il avait recueilli en mer.

Le *Macédon* avait été abandonné, prêt de sombrer, par 42° 30' de lat. N. et 35° de longit. O., le 23 octobre, en allant de Pensacola à Greenock.

— ETRŒUNGT. — Les journaux du Pas-de-Calais signalent la découverte, au hameau des Hayettes, près Etrœungt, au lieu dit « As Postillons, » d'un cimetière de l'époque franque. Le nombre des corps mis au jour par les fouilles régulières dirigées par MM Louvet et Pierret, archéologues, est de 300, d'un bon état de conservation, grâce à la couche schisteuse sur laquelle ils reposaient. Les objets trouvés dans les tombes ou aux alentours consistent en fers de lance, couteaux, anneaux, boucles, montures de ceintures et baudriers, perles de bracelets ou de colliers en verroterie, ambre et résine, amulettes, lacrymatoires, lampes sépulcrales, plus quelques monnaies frustes.

— RACHES. — Le 5, un incendie a consumé la maison de V Demessine, forgeron. La perte est évaluée à 5,000 francs. Assurance, 4,500 fr.

— ANZIN. — Un accident grave s'est produit dimanche à la fosse Davy, hameau de la Sentinelle. Henri Ruffin, âgé de 16 ans, graissait les berlines quand il commit l'imprudence d'ouvrir une porte qui donne une communication d'un étage supérieur avec une passerelle. Il tomba avec une berline et reçut de telles blessures qu'il y a peu d'espoir de lui conserver la vie.

— BOUCHAIN. — Le nommé Latarget François, âgé de 66 ans, résidant à Hordain, ouvrier chez M. Jéronnez, fabricant de sucre, a été tamponné avant-hier, et est mort quelques heures après l'accident.

— SOLRE-LE-CHATEAU. — M. Herrion-Ferret, de Solre-le-Château, en prenant pour l'examiner un revolver des mains d'un cabaretier de Lez-Fontaine, chez qui il était, pressa la détente et le coup partit.

M. Herrion reçut dans la main la balle qui lui monta jusqu'à l'épaule, d'où on n'a pu encore l'extraire.

Epouvantée de ce malheur, la cabaretière saisit l'arme et la jeta loin d'elle sur un lit. Un second coup partit et la balle alla se loger dans le mur.

— BOURBOURG. — Le 5 novembre, G Sellier, 31 ans, tonnelier, T. Janssoone, 42 ans, chauffeur et Blankaert, employés dans la brasserie de M. Vandenbroucque se trouvaient dans la cave de l'établissement où est établi le gazomètre. Sellier qui travaillait dans une pièce voisine demandait plus de gaz ; ce disant, il s'approcha de l'appareil, mais tout à coup une explosion terrible eut lieu, Sellier et Janssoone furent renversés et tués presque sur le coup, le corps mutilé. Blankaert venait de sortir pour chercher de la lumière. C'est à cette circonstance qu'il doit d'avoir échappé à la mort.

Etat-Civil de Roubaix. —

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 7 novem. — Virginie Verspeeten, rue des Longues-Haies, 178. — Honoré Retur, rue de Leuze, maisons Decobecq. — Germaine Wibaux, rue de la Fosse-aux-Chênes, 34. — Jules Hourez, rue Bernard, 116. — Marcel Delebois, rue des Champs, 48. — Marie Deberghe, rue de la Conférence, 2, maisons Duforest. — Hortense Deprince, rue des Longues-Haies, 7, cour Gros. — Fidéline Vanneste, rue d'Arcole, 16, cité St Léon. — Alphonse Lemaire, rue du Pile, 157. — Marguerite Lefebvre, rue Newcomen, 9. — Julien Lequenne, rue de l'Alma prolongée, cour Fraignac, 7. — Eugène Rasson, rue du Collége, 74. — Auguste Héquet, rue Inkermann, 162.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 7 novem. — Louise Tiberghien, 79 ans, sans profession, rue de Tourcoing, 31 — Joséphine Delescluse, 63 ans, rentière, rue de la Rondelle, 16. — Alfred Arickx, 7 mois, rue de la Basse-Masure, ruelle Fremaux, 6. — Rosalie Coqu, 80 ans, pensionnaire des petites-sœurs, rue St Jean. — Jean Pluquin, 65 ans, pensionnaire des petites-sœurs, rue St Jean. — Maurice Houssard, 81 ans, officier des douanes en retraite, rue Decrême, 76. — Georges Herteler, 3 mois, rue St Laurent, cour St Joseph, 28. — Lucien Buridant, 32 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Célina Denis, 22 ans, ans, rattacheuse, Hôtel-Dieu. — Marie Spinnewyn, 10 ans, boulevard de la République.

MARIAGES du 7. — Louis Rivierre, 27 ans, tisserand, et Maria Delescluse, 22 ans, soigneuse. — Joseph Vaneyken, 41 ans, journalier, et Nathalie Vandoorne, 45 ans, ménagère. — Jean Scheray, 22 ans, cordonnier, et Mathilde Verhaeghe, 23 ans, chamareuse.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 6 novemb. — Philippe Dervaux, 23 ans, mécanicien, et Pauline Merlin, 23 ans, dévideuse. — Léon Dearx, 23 ans, raffineur, et Cécile Vanquaelle, 21 ans, dévideuse de coton. — Félix Lys, 24 ans, sellier, et Adolphine Decarnin, 25 ans, cuisinière. — Napoléon Raux, tisserand, et Clara Dannel, tisserande. — Charles Neyrynck, 30 ans, journalier, et Angéline Francotte, 24 ans, peigneuse — Constant Dumortier, 37 ans, garçon boulanger, et Céline Belpalme, 27 ans, servante. — Jean Degroot, 33 ans, journalier, et Eugénie Callebout, 26 ans, journalière. — Jean Voeten, 21 ans, teinturier, et Isabelle Devos, 20 ans tisserande. — François Verbeeck, 23 ans, journalier, et Romanie Meynsberghe, 23 ans, peigneuse. — Eugène Gequière, 28 ans, cordonnier, et Elise Arens, 19 ans, tisserande. — Louis Blomme, 30 ans, peintre, et Victorine Verkruysse, 22 ans, ménagère. — Henri Verdonck, 28 ans, fileur, et Stéphanie Debacker, 18 ans, soigneuse. — Henri Delesalle, 23 ans, tisserand, et Malvina Wandelst, 18 ans, ménagère. — Adolphe Martinot, 24 ans, peigneran, et Marie Rasson, 23 ans, peigneuse. — Emile Wyseur, 24 ans, trieur, et Florence Devos, 24 ans, ménagère. — Jean Pollet, 22 ans, tisserand, et Odile Deberghe, 21 ans, sans profession. — Arthur Dubus, 26 ans, employé de commerce, et Adèle Coussart, 24 ans, piqurière. — Isidore Riems, 28 ans, rattacheur, et Isabelle Sanders, 26 ans, soigneuse. — Pierre Keermelckbrugge, 26 ans, noyauteur, et Marie Philippo, 23 ans, bobineuse. — Jean Lefèvre, 27 ans, liseur, et Malvina Gille, 20 ans, bobineuse. — Casiodore Honoré, 24 ans, rattacheur, et Elise Vandirdoncq, 22 ans, soigneuse. — Eugène Hennette, 22 ans, directeur de la succursale des coupons commerciaux, et Marie Maréchal, 18 ans, sans profession. — Charlemagne Déplanque, 26 ans, apprêteur, et Célina Voleur, 25 ans, tailleuse. — Edmond Toulet, 27 ans, horloger, et Juliette Dansette, 27 ans, sans profession. — Charles Boulanger, 26 ans, tisserand, et Elisa Busschaert, 24 ans, peigneuse. — Augustin Fealhaber, 21 ans, menuisier, et Pauline Demoerloose, 21 ans, tisserande. — Jean Beulque, 30 ans, marchand de fruits, et Clémence Montignies, 33 ans, marchande. — Louis Toulemonde, 26 ans, négociant en grains, et Marie Leroy, 22 ans, sans profession. — Polydore Dejonckheere, 28 marchand boucher, et Clémence Ghestemme, 21 ans, sans profession. — Marc Delgrange, 25 ans, plafonneur, et Irma Delattre, 21 ans, bobineuse. — Auguste Allinckx, 23 ans, garcon boucher, et Fébronie Demeurie, 21 ans, servante.

État-civil de Tourcoing.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 26 octobre. Henri Vits, Blanc Seau. — Charles Parent, rue de Menin. — Théophile Desmet, pont de Neuville. — Hélène Leman, Marlière.

Du 27. — Léon Parent, rue du Tilleul. — Marie Vermesse, Phalempin. — Alfred Carrain, enfant naturel reconnu, né le 10 juillet 1881, rue du Mont-à-Leux.

Du 28. — Marie Deleplanque, rue de la Cloche. — Louis Deschamps, cinq Voies. — Marceau Destobbeleer, Blanc Seau. — Marie Masschelin, rue des Parvenus. — Hubert Clarisse, Marlière.

Du 29. — Paul Vanstraeghem, rue St Roch. — Alfred Jacquart, rue Motte. — Auguste Delannoy, rue de la Fouderie. — Adèle Baele, Marlière. — Philomène Marlière, Fin de la guerre. — Louis Lecomte, Croix Rouge. — Julin Fourmentin, rue du Sentier. — Ernest Leclerc, Marlière. — Rosine Stimput, Orions. — Gustave Arvyn, Croix Rouge. — Jules Vancorselis, Orions. — Octavie Duprez. — rue des Pyats.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 26 octobre. — Pierre Vanaverbeck, 61 ans, 4 mois, rue de Tournai. — Marie Desmazure, 31 ans, 2 mois, rue Nationale. — Anaïse Hudelille, 3 ans, 6 mois, rue Flocon.

Du 27. — Marie Petit, 1 mois, rue St Rech — Carlos Haquette, 25 ans, 8 mois, Hôpital-civil.

Du 28. — Joséphine Glorieux, 69 ans, 5 mois, rue des Orphelines. — Barbe Dericke, 56 ans, 11 mois, Croix Rouge. — Camille Vanhoute, 11 mois, rue du Moulin.

Du 29. — Théodore Malfait, 55 ans, 3 mois, rue du Tilleul. — Edouard Klehr, 18 ans, 8 mois, Hôtel-Dieu. — Gustave Castel, 15 jours, rue de Menin. — Elie Hollebecque, 3 mois, rue de la Ferme.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille JULIEN LAGACHE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Julien-Victor-Joseph LAGACHE, décédé à Roubaix, le 7 novembre 1881, à l'âge de 5 ans, et 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et à la MESSE D'ANGE SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 10 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 29.

Les amis et connaissances de la famille BOUCHE-LAMBLIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Romaine LAMBLIN, décédée à Hem, le 8 novembre 1881, dans sa 49e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 11 dudit mois, à 10 heures, en l'église d'Hem. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau de la Vallée, à 9 heures 1[2.

Ils vous prient aussi d'assister à l'OBIT SOLENNEL DU MOIS, qui sera célébré le lundi 5 décembre, à 10 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille CLABAUT-FLEURY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Henri CLABAUT, décédé à Roubaix, le 8 novembre 1881, dans sa 54e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI qui sera célébrée le jeudi 10 courant, à 9 heures, aux VIGILES, le même jour, à 4 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le vendredi 11 courant, à 9 heures 1[2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Rondelle, 25.

Les amis et connaissances de la famille BROUTIN-DUMOULIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Rosalie-Clémentine DUMOULIN, décédée subitement à Roubaix, le 9 novembre 1881, dans sa 74e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le jeudi 10 courant, à 9 heures, aux VIGILES qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 11 novembre, à 9 heures 1[2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Sainte-Elisabeth, 60.

Les amis et connaissances de la famille DELÉPINE-LETERME, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie-Joseph LETERME, décédée à Roubaix, le 9 novembre 1881, à l'âge de 44 ans et 9 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux VIGILES qui seront chantées le vendredi 11 novembre 1881, à 4 heures 1[2, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 12 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Joseph, 63, (près l'église des Pères.)

Les amis et connaissances de la famille SPRIET-LEPERS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre-François SPRIET, soldat au 5e régiment de ligne, décédé à Bougie, le 4 novembre 1881, dans sa 22e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au SERVICE SOLENNEL, qui aura lieu le lundi 14 novembre 1881, à 9 heures 1[2, et aux VIGILES, qui seront chantées le même jour, à 3 heures, en l'église Saint-Sépulcre.

Lettres mortuaires et d'obits

M PRIMERIE ALFRED REBOUX. — **Avis GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Memorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

Caisse d'épargne de Roubaix
Bulletin de la séance du 6 novembre 1881

Sommes versées par 126 déposants, dont 21 nouveaux. . . . 14,099 fr. 00

53 demandes en remboursement . . . . . 12,237 fr. 08

Les opérations du mois de novembre sont suivies par MM. Eloy Toulemonde et Charles Dubar, directeurs.

EPHEMERIDE. — MERCREDI 9 NOVEMBRE. — *Saint Mathurin, confesseur.* — 1607. — NAISSANCE DE MADEMOISELLE DE SCUDÉRI. — Madeleine de Scudéri naquit au Havre en 1607. Ses romans et ses autres écrits lui acquirent une si grande réputation qu'elle fut surnommée la Sapho de son siècle. Son Discours à la gloire lui valut le prix d'éloquence à l'Académie française en 1671. Le cardinal Mazarin, le chancelier Boucherat, lui servirent chacun une pension, et le roi, en 1683, lui en donna une autre de 2000 livres. Mademoiselle de Scudéri faisait partie de plusieurs académies. Elle mourut à Paris en 1701, laissant des ouvrages très-remarquables.

Belgique

— BRUXELLES. — On lit dans le *National* : « Il paraît que l'on joue en ce moment à Bruxelles avec une ardeur tout à fait ostendaise. On nous affirme qu'un jeune homme plus connu dans la monde du sport et des coulisses que dans les salons du Quartier-Léopold vient de perdre en une seule nuit l'énorme somme de *deux cent-vingt-sept mille francs* en jouant au baccarat.

» Encore deux ou trois nuits dans le genre de celle-là et ce jeune homme, hier encore très riche, sera complètement réduit à la misère. »

— La Société de géographie de Bruxelles, dans sa séance du 4 novembre, a entendu une communication d'un voyageur français, le docteur Montano, qui, chargé d'une mission du ministère de l'instruction publique, vient de parcourir une partie des îles malaises, et particulier l'île de Mindanao.

— MARCHIENNES. — On écrit de Marchienne, le 6 : « Samedi dernier, à 11 heures du matin, trois ouvriers travaillaient dans une tranchée de la distribution d'eau, lorsqu'une borne-fontaine tomba sur eux, tuant l'un sur le coup et blessant les deux autres grièvement. »

FAITS DIVERS

— On écrit de Nimes, 6 novembre :

« Encore un expulsion ! Les Frères Maristes qui, depuis 1853, dirigeaient l'école catholique de Sommières, viennent d'être mis à la porte du local communal.

» Les inspecteurs académiques, les délégations cantonnales constataient l'excellente tenue de cette école primaire modèle, sa prospérité et ses succès. Ses élèves se présentaient avec honneur et étaient reçus aux Arts-et-Métiers, aux Ponts et Chaussées, aux Postes et Télégraphes, partout où il y avait un concours ; mais le conseil municipal, qui ne compte pas avec les contribuables qui paient, vient de laiciser cette école, et une délibération, prise à une voix de majorité, approuvée par le légendaire préfet du Gard, a été signifiée aux Frères Maristes d'avoir, dans les huit jours, à évacuer l'immeuble communal qu'ils occupaient depuis plus de vingt ans.

» Cette expulsion vient d'avoir lieu dans les conditions suivantes :

» A midi précis, le commissaire de police, trois gendarmes et deux gardes champêtres, requis par le maire, sont à la porte de l'établissement et les Frères reçoivent l'ordre de le quitter sur l'heure.

Ils n'avaient pas dîné, leur maigre soupe allait être servie, il a fallu la porter ailleurs, car les ordres de M. le maire ne souffrent pas de retard, ils sont impératifs comme tout ce qui émane des libres-penseurs et des républicains opportunistes. Mais la brigade de police n'est pas seule ; un grand nombre de catholiques, arrivés en toute hâte, font aux Fréres une ovation spontanée, splendide, et quand ils sortent de cette sainte demeure, d'où nos gouvernants du jour les chassent, les vivats les plus sympathiques éclatent, une longue haie se forme sur leur passage, des couronnes leur sont jetées sur tout leur parcours en pleine place, c'est-à-dire en pleine foire. Et le cortége, grossissant toujours, les accompagne jusqu'au domaine Fontbonne, à plus d'u kilomètre de la ville, où ils sont reçus dans cette maison de refuge qu'un homme de foi et de cœur, M. Numa Roux a tenu à honneur de leur offrir.

» Dès le soir, le comité catholique ouvrait une souscription qui a produit environ 20,000 francs.

La ville de Sommières, bâtie au pied des Cévennes, aura donc bientôt une école libre chrétienne et restera digne de son passé. »

— Un constructeur français, M. Tellier, achève en ce moment, à Paris, un canot ponté, de cinq mètres et demi de longueur, dont l'hélice doit être mue par l'électricité.

Ce canot va être apporté à Boulogne, d'où M. Tellier veut faire la traversée de la Manche jusqu'à Folkestone.

Ce sera le premier essai de navigation à l'électricité. Constatons qu'il aura été fait sous le pavillon français.

— UN JOURNALISTE CONDAMNÉ A MORT. — Le gouvernement égyptien vient de supprimer le journal français l'*Egypte*, qui se publiait au Caire. Cette mesure, qui a été prise d'accord avec le consul général de France, a été motivée par les articles de ce journal sur des questions religieuses, articles de nature à exciter dans la population musulmane les passions les plus dangereuses ; on y traitait Mahomet de faux prophète.

Mais les cheikhs et les ulémas ne se sont pas contentés d'avoir obtenu la suppression du journal français, ils ont condamné à mort son rédacteur en chef, M. Laffon. Ce dernier a été avisé du sort qui l'attendait par le consul de France, qui l'a invité, en conséquence à ne pas sortir de chez lui. M. Laffon a aussitôt envoyé à M. Barthélemy Saint-Hilaire la dépêche suivante :

« Un fetma rendu par les cheiks de la » mosquée d'El-Azhar m'a condamné à » mort. Un d'eux est venu spontanément » ici pour *exécuter le jugement*. Ma vie » est en danger. Je réclame votre protec» tion. »

Dans le courant de la même journée, le ministère des affaires étrangères à Paris fit à M. Laffon cette réponse : « Des » instructions spéciales ont été envoyées » au consul général à votre sujet, et des » mesures seront prises pour garantir » votre sécurité personnelle. »

Mais, avant le reçu de cette dépêche, le consul français prévint M. Laffon qu'il lui fallait absolument quitter l'Egypte, faisant appel à son patriotisme pour éviter des troubles, des complications et peut-être même une effusion de sang. M. Laffon promit à notre consul de s'embarquer dès le lendemain, qui se trouvait être le premier jour des fêtes de Baïram.

A l'heure actuelle, le rédacteur en chef de l'*Egypte* est en route pour la France, à bord du dernier paquebot qui a quitté Alexandrie.

— L'impératrice d'Autriche-Hongrie va traverser prochainement la France, accompagnée d'une suite peu nombreuse,